

tillage à la formation professionnelle au Canada qui a cependant beaucoup acheté de la Corporation des biens de guerre chargée de disposer du surplus de matériel de l'armée. Une autre partie de l'outillage a été achetée en marché régulier mais, à la fin de l'année financière, quelques centres de formation étaient encore insuffisamment pourvus.

*Formation pré-immatriculation.*—La grande variation qui existe dans le degré d'instruction des hommes et des femmes licenciés du service militaire et partant, dans les cours exigés, nécessite l'établissement d'écoles pour la formation intensive de ceux qui n'ont pas les qualités requises pour s'inscrire à l'université ou entreprendre l'étude de certains métiers. Le nombre de personnes désirant suivre les cours pré-immatriculation a augmenté de façon rapide et imprévue.

*Formation sur place.*—Le meilleur moyen d'acquérir de l'habileté dans plusieurs emplois industriels est par la formation sur place. Ce genre de formation a acquis beaucoup d'importance au cours de l'année, en ce qu'il offre aux anciens combattants une formation qui leur donne accès à un plus grand nombre d'emplois, mais il a aussi servi à décongestionner les écoles de pré-emploi. La formation professionnelle a été l'objet d'une publicité spéciale au moyen de communiqués aux employeurs, d'annonces à la radio et d'articles dans les journaux, et le Service national de placement a collaboré de la manière la plus efficace à découvrir des occasions convenables de formation.

#### Sous-section 2.—Formation professionnelle des anciens combattants\*

Le programme de formation en vue de la réadaptation des personnes démobilisées qui demandaient à jouir des privilèges de formation était auparavant appliqué d'après l'ordonnance relative à la réadaptation après le licenciement. La loi sur la réadaptation des anciens combattants a maintenant remplacé cette ordonnance et les règlements et méthodes relatifs à la formation ont été modifiés et codifiés, en sorte qu'il existe actuellement un programme complet et uniforme par tout le Canada.

Les anciens combattants reçoivent présentement leur formation dans environ 100 instituts ou centres de formation organisés, régis par l'organisation fédérale-provinciale connue sous le nom de Programme de formation professionnelle au Canada. Sont utilisées les facilités des écoles privées, provinciales et municipales et des établissements de formation.

Du nombre global d'anciens combattants qui reçoivent une formation professionnelle grâce au programme de réadaptation, le 31 janvier 1947, 69.7 p. 100 reçoivent une formation à pleines journées dans les écoles et établissements; 21.5 p. 100 sur place, dans des établissements industriels et commerciaux; 4.9 p. 100 reçoivent de l'aide sous forme de rétributions scolaires pour des cours par correspondance ou à temps discontinu; et 0.1 p. 100 sont des anciens combattants aveugles se formant à des occupations appropriées sous les auspices de l'Institut canadien des aveugles et 3.8 p. 100 reçoivent une formation d'immatriculation avant la formation professionnelle.

Les centres de formation et les écoles par tout le pays offrent une formation dans environ 300 occupations et la formation sur les lieux englobe 250 métiers et occupations de divers genres, dont plusieurs sont compris dans les 300 mentionnés précédemment.

\* Préparé au ministère des Affaires des anciens combattants.